



groupe régional  
Neuchâtel

# RÉFÉRENDUM POUR UNE ÉCOLOGIE SOCIALE !



## POUR UNE POLITIQUE CLIMATIQUE À LA HAUTEUR DES ENJEUX, QUI RESPECTE L'ACCORD DE PARIS ET LA JUSTICE CLIMATIQUE

Ne pas faire d'exceptions pour les grands pollueurs, reconnaître la responsabilité du secteur financier, prévoir des plans de reconversion pour les secteurs impactés, miser sur une transformation éco-sociale plutôt que sur des compensations.

**RÉFÉRENDUM** contre la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO<sub>2</sub>)

Publiée dans la feuille fédérale le 6 octobre 2020

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO<sub>2</sub>) soit soumise au vote du peuple. Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du Code pénal

Canton		N° postal			Commune politique		Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
N°	Nom / Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance Jour Mois Année			Adresse exacte Rue et numéro			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

**Expiration du délai référendaire : 14.01.2021**

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: \_\_\_\_\_ Signature manuscrite: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Fonction officielle: \_\_\_\_\_

Sceau:

Le comité référendaire se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

À renvoyer, même incomplet, au plus vite et jusqu'au 24.12.2020 au plus tard à :  
Comité référendaire pour une écologie sociale / CP 5708 / 1002 Lausanne.

D'autres listes peuvent être demandées à l'adresse suivante: [www.ecologie-sociale.ch](http://www.ecologie-sociale.ch)